

Navettes

Peu de déplacements domicile-travail entre les villes du Centre France

Les déplacements domicile-travail sont un marqueur de l'organisation du territoire. En Centre France, la fréquence des déplacements entre départements est dans la moyenne de la France de province. La Saône-et-Loire est fortement intégrée aux réseaux urbains de Dijon et de Lyon, et l'Allier est tourné vers Clermont-Ferrand. Le réseau local s'articule autour de Bourges, incluant Nevers et Châteauroux. Les grandes aires urbaines à l'ouest, telles Tours, Orléans, Limoges et Poitiers, ont une faible influence sur ce territoire. Le déficit d'infrastructures en liaison rapide (avion, TGV) restreint également l'accès à Paris.

Charles-Julien Giraud, Insee

Les déplacements quotidiens pour se rendre au travail sont structurants. Ils illustrent le fonctionnement des territoires car ils dépendent à la fois du lieu de résidence des actifs et de la localisation des emplois. Ils permettent notamment de mettre en évidence si les territoires offrent des emplois ou des conditions de vie attractifs.

Plus de navettes avec les départements limitrophes qu'au sein du Centre France

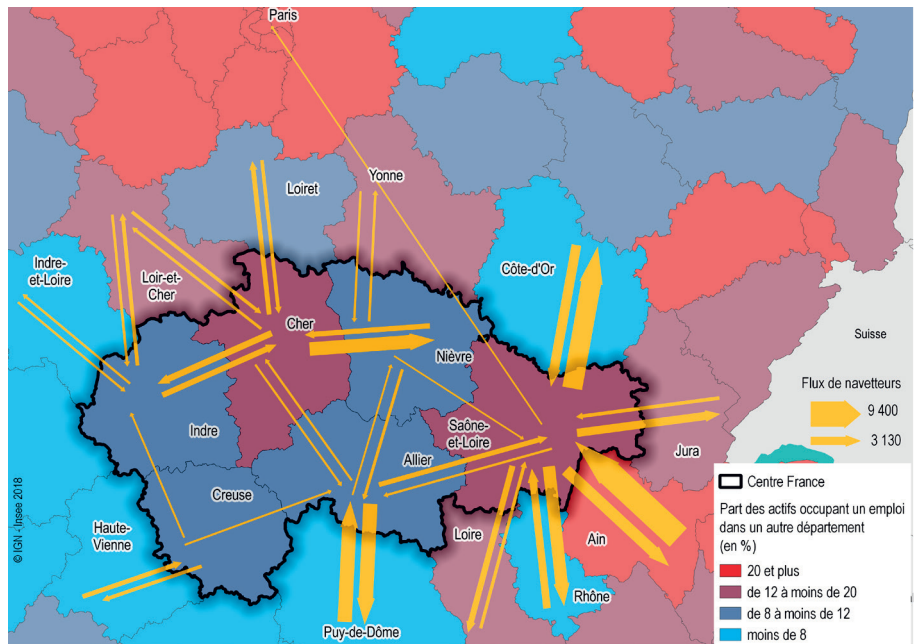
En 2015, parmi les 672 000 personnes en emploi résidant en Centre France, 11 % changent de département pour aller travailler. Ce rapport est à peine inférieur à la moyenne de la France de province.

Les navettes domicile travail entre les départements constituant le Centre France mettent en évidence des relations plus nombreuses avec les départements limitrophes qu'à l'intérieur du territoire. Ainsi, seul le Cher envoie plus de travailleurs vers les autres départements du Centre France que vers l'extérieur du territoire (figure 1). La Saône-et-Loire est plutôt tournée vers Dijon et Lyon, la Creuse vers l'ouest (Limoges) et l'Allier vers le sud (Clermont-Ferrand).

La part de personnes travaillant hors du département où elles vivent est généralement faible dans les départements qui contiennent une importante source d'emplois. Les plus faibles de France, hormis les zones isolées comme la Corse ou les Hautes-Alpes, correspondent à la

1 Des navettes domicile-travail importantes avec les départements limitrophes

Déplacements domicile-travail entre départements, à destination ou en provenance du Centre France



Champ : flux supérieurs à 600 déplacements.

Source : Insee, Recensement de la population 2015

Gironde (Bordeaux), les Bouches-du-Rhône (Marseille), la Haute-Garonne (Toulouse) et le Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand). En Centre France, l'Indre est le département du territoire dont la part d'actifs travaillant dans un autre département est la plus faible (8,7 %).

À l'inverse, la part d'actifs travaillant hors de leur département est forte dans les zones à proximité des bassins d'emploi

majeurs. Elle est élevée dans tous les départements d'Île-de-France et dans les zones frontalières actives, comme celles faisant face à Genève ou au Luxembourg. L'Ain, au taux de navetteurs le plus élevé de province, envoie massivement des travailleurs vers la Suisse et vers Lyon. En Centre France, c'est en Saône-et-Loire, proche de Lyon et Dijon, que la part d'actifs travaillant dans un autre département est la plus élevée (12,3 %).

Les départements abritant une métropole régionale ont donc généralement de nombreux travailleurs stables, et autour d'eux s'organise une couronne de départements avec plus d'actifs mobiles travaillant dans le pôle d'emploi principal. Autour du Centre France, ce schéma s'applique bien à Lyon, Dijon, Clermont-Ferrand, Limoges, Poitiers et Tours. Ce n'est en revanche pas le cas d'Orléans, polarisée par la capitale.

Au sein du Centre France, le Cher occupe une place centrale, par son emplacement géographique mais aussi par la présence de Bourges, plus grande aire urbaine du territoire. Il est impliqué dans les quatre principaux flux de navetteurs internes à la zone. Le principal flux est constitué de 5 000 actifs du Cher travaillant dans la Nièvre, notamment à Nevers, adossée à la frontière départementale. Le deuxième flux va de l'Indre vers le Cher (2 100 navetteurs). Les deux suivants sont les flux inverses, de la Nièvre vers le Cher et du Cher vers l'Indre.

La Nièvre est le seul des six départements du territoire ayant plus de navetteurs entrants que sortants (solde de + 1 100 actifs). Les autres sont déficitaires, de 700 navetteurs pour l'Indre à 4 200 pour le Cher. Les échanges de l'Allier avec le Puy-de-Dôme (5 200 navetteurs sortants et autant d'entrants) sont plus importants que vers l'ensemble de ses six autres voisins.

L'est de la Saône-et-Loire intégré au grand réseau urbain Paris-Dijon-Lyon

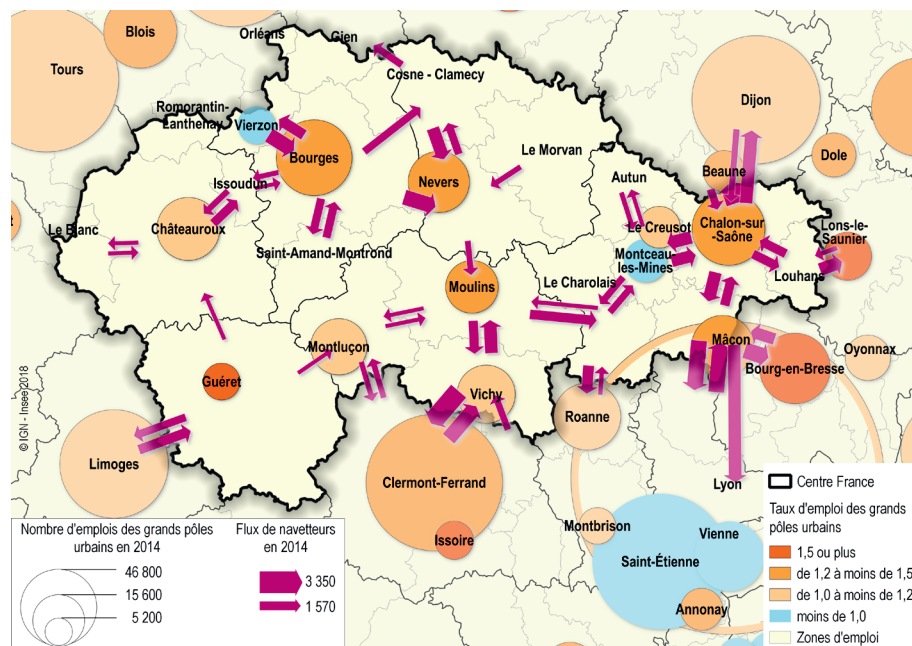
La partie orientale de la Saône-et-Loire se démarque de l'ouest du département, plus conforme au reste du Centre France. En effet, la population et les axes de communication se concentrent à l'est de la Saône-et-Loire. De plus, les départements limitrophes sont plus dynamiques de ce côté. Les principaux flux entrants et sortants du Centre France concernent ainsi la Saône-et-Loire. Le flux le plus important se situe au départ de la zone d'emploi de Chalon-sur-Saône, dont 3 700 actifs vont travailler dans la zone d'emploi de Beaune (figure 2). Le premier flux entrant est de 2 700 actifs, venant de la zone de Villefranche-sur-Saône pour aller travailler dans celle de Mâcon. Les échanges de travailleurs avec les autres départements limitrophes (Rhône, Jura, Loire) sont dans tous les cas supérieurs à ceux vers l'Allier et la Nièvre. Au final, seuls 5 % des navetteurs extra-départementaux vivant en Saône-et-Loire travaillent dans un autre département du Centre France.

L'ampleur des navettes de ce département est liée aux axes de communication, routiers et ferroviaires. En effet, trois autoroutes desservent le département : l'A6, vers le nord-est (Beaune, Dijon, Paris) et le sud-est (Villefranche-sur-Saône, Lyon), l'A40, reliant Mâcon à Bourg-en-Bresse et l'A39, connectant Louhans à Bourg-en-Bresse, Dôle et Dijon. La zone bénéficie également

d'une bonne desserte de transports en commun, essentiellement ferroviaires. Ainsi, 30 % des actifs de l'aire urbaine de Chalon-sur-Saône utilisent principalement les transports en commun pour se rendre à Dijon, et un quart des Mâconnais pour aller à Lyon. Les personnes utilisant les transports en commun pour aller travailler sont donc relativement plus nombreuses

2 Des navettes nombreuses avec des grands pôles voisins du Centre France

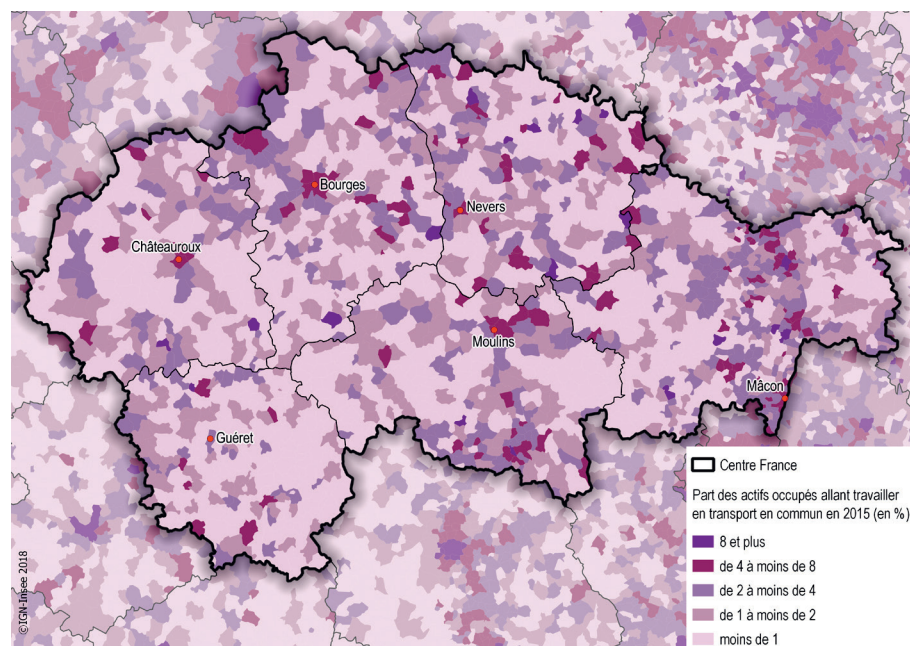
Volume d'emploi et flux de navetteurs entre zones d'emploi



Note de lecture : Le taux d'emploi est défini par le rapport entre le nombre d'emplois au lieu de travail et le nombre d'actifs au lieu de résidence. L'unité urbaine de Mâcon offre 31 400 emplois et 22 000 actifs y résident soit un taux d'emploi de 1,4.
Source : Insee, Recensement de la population 2014

3 Les transports en commun plus développés sur l'axe Dijon-Lyon

Part des actifs occupés allant travailler en transport en commun en 2015



Source : Insee, Recensement de la population 2015

sur l'axe Dijon-Lyon (*figure 3*). À l'inverse, en direction de l'ouest, le seul axe d'importance est la RCEA (Route Centre-Europe Atlantique), une route express partiellement en 2x2 voies.

Quelques flux internes au Centre France sont assez importants. Ils concernent la zone d'emploi de Bourges, plus grande ville du territoire. Ainsi, 2 600 actifs résidant dans la zone d'emploi de Bourges travaillent dans celles de Nevers. Les flux de navetteurs entre Bourges et Vierzon sont équilibrés (2 500 personnes).

Le Centre France très éloigné de la capitale

Le poids massif de Paris et de la région francilienne dans l'organisation du territoire français se manifeste notamment

dans les navettes domicile-travail. Les navetteurs à destination de Paris intramuros proviennent surtout d'Île-de-France, puis des départements alentour. Néanmoins certains actifs travaillant dans la capitale résident nettement plus loin. Les Bouches-du-Rhône et le Rhône sont ainsi aux 17^e et 18^e rangs des plus gros fournisseurs de travailleurs à Paris, grâce à leur desserte par les réseaux aérien et ferroviaire à grande vitesse.

La Saône-et-Loire, qui dispose aussi d'une gare TGV, est le département de Centre France le plus lié à Paris. Elle ne pointe toutefois qu'au 46^e rang français, puis vient le Cher (49^e). Le Centre France souffre donc à la fois de l'absence de métropole sur son territoire et du manque d'infrastructures permettant de rejoindre Paris et les principales métropoles françaises. ■

Définitions

Les **navetteurs** sont les actifs ayant un emploi qui ne travaillent pas dans leur commune de résidence.

Les distances entre le domicile et le lieu de travail et les temps associés sont calculés à partir des distances routières fournies par le distancier Métrix de l'Insee, pour les personnes motorisées.

Pour en savoir plus

- « Des plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence », *Insee Première* n° 1605, juin 2016
- « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », *Insee Première* n° 1129, mars 2007